

5/12/2016

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE WEEDON**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Weedon, tenue à l'Hôtel de Ville, lundi, le 5 décembre 2016 à 19 h 30.

Sont présents :

Monsieur le maire : Richard Tanguay

Mesdames les conseillères : Joanne Leblanc
Maylis Toulouse

Messieurs les conseillers : Denis Rondeau
Michel Croteau
Daniel Groleau
Éric Decubber

Tous membres du conseil et formant quorum.

Monsieur Yvan Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim est aussi présent et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

#1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Richard Tanguay, maire, ouvre la séance à 19 h 30 et invite les membres du conseil à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

#2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal
4. Rapport des comités et du maire
5. Rapport du directeur général par intérim
6. Intervention du public dans la salle
7. Acceptation des salaires et des comptes
8. Dépôt de la correspondance du mois
9. Résolutions
 - 9.1 Fermeture du bureau municipal – période des fêtes
 - 9.2 Renouvellements annuels
 - 9.2.1 Adhésion à la Fédération Québécoise des municipalités (FQM)
 - 9.2.2 Adhésion à la C.O.M.B.E.Q. – inspecteur municipal
 - 9.2.3 Nomination d'un délégué et d'un substitut au comité de gestion du Centre communautaire de Weedon
 - 9.3 Appui financier à Nez Rouge – Région du Haut-Saint-François
 - 9.4 Changement de représentant à ClicSécur
 - 9.5 Autorisation de signatures
 - 9.5.1 Vente de terrain – chemin de la Mine
 - 9.6 Urbanisme / Développement
 - 9.6.1 Modification de la résolution #2016-251
10. Règlement
 - 10.1 Avis de motion – Règlement de taxation 2017
 - 10.2 Avis de motion – Règlement modifiant le règlement #2016-044 portant sur les règles de contrôle et de suivi budgétaire
11. Varia et affaires nouvelles
12. Information des membres du conseil
13. Période de questions
14. Levée de la séance

2016-258

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Joanne Leblanc

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que l'ordre du jour soit et est adopté avec les ajouts suivants :

Au point 9.5.2 ; Vente de terrain – chemin de Fontainebleau et
Au point 9.7 ; Achat d'une surfaceuse à l'aréna

ADOPTÉE

#3

ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 7 NOVEMBRE 2016

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie du procès-verbal de la séance régulière du 7 novembre 2016;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont pris connaissance du contenu de ce procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE,

2016-259

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Groleau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance régulière du 7 novembre et que ledit procès-verbal soit et est accepté tel que modifié au point 10.10 ; *Comité finances et administration*, la résolution doit se lire comme suit ;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS de désigner Monsieur Richard Tanguay, maire, Monsieur Yvan Fortin, directeur général et Monsieur Daniel Groleau, conseiller au siège #1, sur le comité finances et administration avec le mandat de représenter l'employeur au comité des relations de travail.

ADOPTÉE

#4

RAPPORT DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Du maire et des conseillers ;

- Travail sur le budget
- Projet d'éco-quartier solaire
- Réunion intermunicipale incendie
- Participation à un « Lac à l'épaule » à la MRC
- Rencontre de la table des maires de l'Estrie pour combler l'absence de la Conférence régionale des élus (CRÉ)
- Rencontre du comité des relations de travail avec le syndicat
- Présence à la cérémonie de la journée du Souvenir
- Comité préliminaire au budget a été tenu et aide aux organismes
- Participation à une réunion de la Régie des Hameaux pour discussion sur achat de camion

#5 **RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM**

- Travail aux projets
- Élaboration du projet de budget 2017
- Travaux administratifs de fin d'année
- Préparation pour l'hiver (machinerie, loisirs, etc.)
- Rencontres syndicales

#6 **INTERVENTION DU PUBLIC DANS LA SALLE**

- Zamboni
- Heures hockey mineur demandées
- Machines distributrices et restaurant
- Demande d'abreuvoir
- Baisse des eaux de la rivière aux saumons à suivre
- Partie des tests par le ministère de la Faune
- Parc à chien serait un projet utile à certains citoyens

#7 **ACCEPTATION DES SALAIRES ET DES COMPTES**

CONSIDÉRANT QUE les fonctionnaires et officiers, en vertu du règlement 2016-044 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doivent préparer et déposer périodiquement au conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'ils ont autorisées ;

EN CONSÉQUENCE,

2016-260 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Éric Deccuber

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que le conseil municipal accepte l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes payés et à payer dont le montant est **245 208.17 \$** et détaillé comme suit :

Opérations courantes payées	113 751.15 \$
Opérations courantes à payer :	<u>131 457.02 \$</u>
Sous total	<u>245 208.17 \$</u>

Salaires payés :	<u>52 964.37 \$</u>
Grand total :	<u>298 172.54 \$</u>

Que le rapport soit classé sous le numéro 11-2016 et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

#8 **DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE DU MOIS**

La liste de correspondance a été déposée en comité plénier du conseil et il n'y a pas de correspondance d'intérêt public pour le dernier mois.

#9 **RÉSOLUTIONS**

#9.1 **FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL – PERIODE DES FETES**

2016-261 IL EST PROPOSÉ Monsieur Daniel Groleau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que le bureau municipal soit fermé, pour la période des Fêtes, à compter du 23 décembre 2016 et qu'il ré-ouvrira le mercredi 4 janvier 2017 à 8:30.

ADOPTÉE

#9.2 **RENOUVELLEMENTS ANNUELS**

#9.2.1 **ADHÉSION À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)**

2016-262 IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Croteau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS de renouveler l'adhésion à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour l'année 2017 au coût de 2975.77 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE

#9.2.2 **ADHÉSION À LA C.O.M.B.E.Q. – INSPECTEUR MUNICIPAL**

ATTENDU QUE le privilège d'être membre actif est réservé à toute personne occupant la fonction d'officier municipal œuvrant dans le domaine de l'environnement, de l'urbanisme et du bâtiment auprès d'une ou plusieurs municipalités locales ou régionales;

EN CONSÉQUENCE,

2016-263 IL EST PROPOSÉ PAR Madame Joanne Leblanc

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE la Municipalité autorise l'adhésion de Monsieur Nicolas Blouin, inspecteur en bâtiment, à faire son adhésion à la C.O.M.B.E.Q. au coût annuel de 350 \$ plus les taxes applicables soit 402.41 \$. Le Canton de Lingwick assumera 20 % du montant de la facture tel qu'entendu lors de l'embauche de l'inspecteur municipal.

ADOPTÉE

#9.2.3 NOMINATION D'UN DÉLÉGUÉ ET D'UN SUBSTITUT AU COMITÉ DE GESTION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE WEEDON

2016-264

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Croteau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que Madame Joanne Leblanc soit nommé délégué au comité de gestion du Centre communautaire de Weedon, que Monsieur Denis Rondeau soit délégué substitut à ce même comité, et que Monsieur Yvan Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, soit autorisé à signer le protocole d'entente pour l'année 2017.

ADOPTÉE

#9.3 APPUI FINANCIER À NEZ ROUGE – HAUT-SAINT-FRANCOIS

2016-265

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Deccuber

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS d'octroyer à « Nez Rouge Région du Haut-Saint-François », un montant de 115 \$ en aide financière pour l'année 2016.

ADOPTÉE

#9.4 CHANGEMENT DE REPRÉSENTANT À CLICSÉQR

2016-266

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Daniel Groleau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE Monsieur Yvan Fortin est autorisée et responsable des services électroniques pour le numéro d'entreprise #883185637. Ayant également un accès total au contenu des services en ligne de Revenu Québec, ClicSÉQR, en remplacement de Madame Line Couture.

Yvan Fortin
Directeur général / secrétaire-
trésorier

Richard Tanguay
Maire

Daniel Groleau
Conseiller siège #1

Michel Croteau
Conseiller siège #2

Éric Decubber
Conseiller siège #3

Johanne Leblanc
Conseillère siège #4

Maylis Toulouse
Conseillère siège #5

Denis Rondeau
Conseiller siège #6

ADOPTÉE

La conseillère au siège #5, Madame Maylis Toulouse, s'excuse de devoir quitter la séance. Il est 20h30

#9.5 AUTORISATION DE SIGNATURES

#9.5.1 VENTE DE TERRAIN – CHEMIN DE LA MINE

ATTENDU QUE Madame Kadiatou Diallo désire acquérir une parcelle de terrain vacant appartenant à la municipalité de Weedon situé sur le chemin de la Mine ;

ATTENDU QUE La dimension approximative de cette partie de terrain représente 500 m² au coût de 835\$;

EN CONSÉQUENCE,

2016-267 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Croteau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- **D'**accepter la vente d'une parcelle de terrain du chemin de la Mine à Madame Kadiatou Diallo au coût préétabli de 1.67\$ / m² équivalent à 835\$ pour une dimension de 500 m². Cette dernière devra aussi assumer les frais d'arpentage, de notaire et/ou toute autre somme afférente à l'achat ;

- **DE** désigner et autoriser Monsieur Richard Tanguay, maire et Monsieur Yvan Fortin, directeur général à représenter et signer par et pour la municipalité de Weedon, tous documents en lien avec la vente, à Madame Kadiatou Diallo, de cette parcelle de terrain du chemin de la Mine

ADOPTÉE

#9.5.2 VENTE DE TERRAIN – CHEMIN FONTAINEBLEAU

ATTENDU QUE Madame Chantal Dumas et Monsieur Eugène Gagné désirent acquérir une parcelle de terrain vacant appartenant à la municipalité de Weedon situé sur le chemin Fontainebleau,

ATTENDU QUE La dimension approximative de cette partie de terrain représente 9625.4 m² au coût de 1.50 \$ / m²;

EN CONSÉQUENCE,

2016-268 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Éric Decubber

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- **D'**accepter la vente d'une parcelle de terrain du chemin Fontainebleau à Madame Chantal Dumas et Monsieur Eugène Gagné au coût préétabli de 1.50\$ / m² équivalent à 14 438.10 \$ pour une dimension de 9625.4 m². Ces derniers devront aussi assumer les frais d'arpentage, de notaire et/ou toute autre somme afférente à l'achat,

- **DE** désigner et autoriser Monsieur Richard Tanguay, maire et Monsieur Yvan Fortin, directeur général à représenter et signer par et pour la municipalité de Weedon, tous documents en lien avec la vente, à Madame Chantal Dumas et Monsieur Eugène Gagné, de cette parcelle de terrain du chemin Fontainebleau,

ADOPTÉE

#9.6 URBANISME / DÉVELOPPEMENT

#9.6.1 MODIFICATION DE LA RÉOLUTION #2016-251

DEMANDE AUTORISATION – CPTAQ – EMPRISE ANCIENNE VOIE FERRÉE

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification est le propriétaire des lots 3 771 705, 3 771 706, 3 771 708, 5 442 755, 3 982 713, 3 982 714, 5 442 757, 5 442 760, 3 771 702, 5 442 764, 3 771 709, 3 771 710, 5 442 766, 5 442 769, 5 442 754, 5 442 758, 5 442 761,5 442 759, 5 442 762, 5 442 763, 3 771 707, 5 442 765, 5 442 768, 5 442 767 et 5 442 770 ;

CONSIDÉRANT QUE la superficie totale de ces lots est de 570 075,3 m²;

CONSIDÉRANT QUE ces lots sont l'emprise de l'ancienne voie ferrée pour l'ensemble du territoire de la municipalité de Weedon;

CONSIDÉRANT QUE le Ministère désire développer un corridor récréotouristique sur ce tronçon;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est faite sur l'ensemble de l'ancienne voie ferrée sur le territoire de la MRC du Haut-St-François et que ce tronçon débute dans la ville de Sherbrooke pour se terminer à Weedon;

CONSIDÉRANT QUE cette demande ne contrevient aucunement aux règlements municipaux;

EN CONSÉQUENCE;

2016-269

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Croteau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE la municipalité de Weedon appuie le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification dans sa demande d'autorisation d'utilisation, autre qu'à des fins agricoles, d'une superficie de 570 075,3 mètres carré touchant les lots 3 771 705, 3 771 706, 3 771 708, 5 442 755, 3 982 713, 3 982 714, 5 442 757, 5 442 760, 3 771 702, 5 442 764, 3 771 709, 3 771 710, 5 442 766, 5 442 769, 5 442 754, 5 442 758, 5 442 761,5 442 759, 5 442 762, 5 442 763, 3 771 707, 5 442 765, 5 442 768, 5 442 767 et 5 442 770 , afin de permettre l'implantation d'un corridor récréotouristique dans l'emprise de l'ancienne voie ferrée.

ADOPTÉE

#9.7 **ACHAT D'UNE SURFACEUSE À L'ARÉNA**

ATTENDU QUE la municipalité désire procéder à l'achat d'une surfaceuse usagée plus récente en remplacement de celle en usage laquelle nécessite des coûts de réparation importants;

EN CONSÉQUENCE,

2016-270 IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Groleau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que suite aux demandes de soumission auprès de deux fournisseurs,

- **D'**accepter la plus basse soumission présentée par Robert Boileau Inc. au prix de 40 377 \$ plus les taxes applicables ;

- **De** procéder à un emprunt au fond de roulement au montant de 42 390.80 \$ (taxes nettes incluses) remboursable sur 10 ans à raison de 4239.08 \$ et prévoir le remboursement annuel au budget des années 2017 à 2026 inclusivement ;

ADOPTÉE

#10 **RÈGLEMENTS**

10.1 **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DE TAXATION 2017**

AVIS DE MOTION Est donné par Monsieur Michel Croteau qu'à sa prochaine séance ou à une séance subséquente le règlement de taxation pour l'année 2017 sera adopté.

ADOPTÉE

10.2 **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT ABROGEANT LE RÈGLEMENT #2016-044 PORTANT SUR LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRE**

AVIS DE MOTION Est donné par Madame Joanne Leblanc qu'à sa prochaine séance ou à une séance subséquente, le règlement modifiant le règlement #2016-044 portant sur les règles de contrôle et de suivi budgétaire, sera adopté.

ADOPTÉE

#11 **VARIA ET AFFAIRES NOUVELLES**

Aucun sujet pour ce point

#12

INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL

- Remerciements à la Société d'histoire pour avoir contribué à l'organisation de la cérémonie du jour du Souvenir
- Invitation à une activité (exposition) au Centre culturel le 16 janvier prochain intitulée « les écoles »

#13

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Chemin de fer et piste cyclable
- Deuxième question portant sur la piste cyclable

#14

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2016-271

À 21 h 30, Madame Joanne Leblanc propose la levée de cette séance ordinaire.

Yvan Fortin
Directeur général / secrétaire-trésorier
par intérim

Richard Tanguay
Maire